

COMMUNIQUE DE PRESSE relativement à la mise sous tutelle de cinq communes

"Le FOSCAOCI appelle le gouvernement à rétablir les élus locaux dans leur droit"

Dans un communiqué en date du 31 décembre 2018, le Ministère de l'intérieur et de la sécurité a décidé de placer sous tutelle préfectorale cinq communes. Il s'agit des communes de Booko, Grand-Bassam, Plateau, Port-Bouët et Rubino. Cette décision selon le Ministère se fonde sur l'impossibilité de fonctionnement des nouveaux conseils élus après la date du 31 décembre 2018. Pour le FOSCAO Côte d'Ivoire le Ministère de l'intérieur en prenant cette décision de mise sous tutelle met en péril des principes démocratiques auxquels la Côte d'Ivoire s'est librement engagée.

Pour rappel, la date d'expiration du mandat des conseillers municipaux et régionaux devrait prendre fin en avril 2018 et le 11 avril 2018 le gouvernement a adopté en Conseil des Ministres un décret prolongeant ainsi leur mandat jusqu'au 31 décembre 2018. Ces élections des conseillers régionaux et municipaux se sont tenus le 13 octobre 2018 puis des partielles ont eu lieu le 16 décembre 2018.

Le FOSCAO Côte d'Ivoire dénonce la mise sous tutelle des communes car leur non installation n'est pas du fait des élus locaux nouvellement élus mais plutôt de l'administration.

Par ailleurs le FOSCAOCI estime que le gouvernement devrait prendre des décisions qui vont dans le sens de la cohésion sociale et la paix ainsi que du respect de la volonté des électeurs et électrices qui se sont rendus de façon démocratique aux urnes pour choisir leurs élus.

Le FOSCAOCI estime pour sa part que la démocratie et le développement sont des éléments inséparables et qu'il ne peut y avoir de développement sans une véritable démocratie; c'est pourquoi le FOSCAOCI invite le gouvernement à rétablir de façon urgente les élus locaux dans leur droit.

Enfin, le FOSCAOCI appelle les populations des différentes communes au calme et à recourir aux voies légales pour faire valoir leur droit.

Fait à Abidjan le 07 Janvier 2019

Pour le FOSCAO Côte d'Ivoire

DRISSA Soulama